

ILS ARRIVENT !

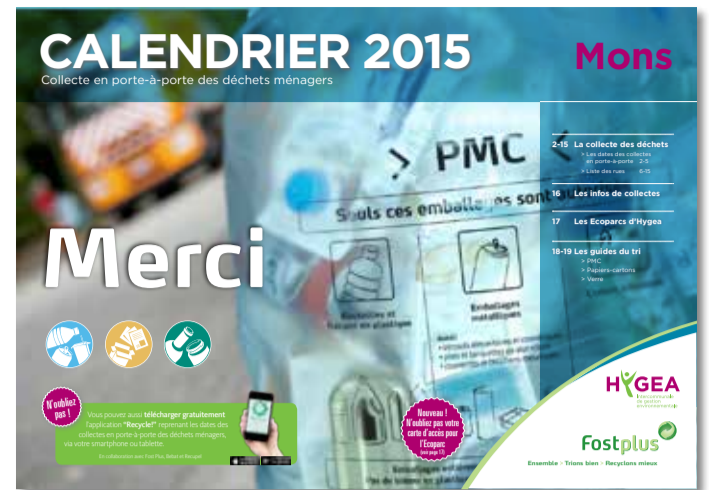
C'est le rendez-vous traditionnel que vous fixe Hygea en fin d'année : les calendriers de collecte 2015 arrivent dans votre boîte aux lettres. Pratiques, ils reprennent l'ensemble des dates des différentes collectes, commune par commune. Vous y retrouverez également d'autres informations, comme un article sur la généralisation de la carte d'accès, ainsi que les adresses et heures d'ouverture des Ecoparcs.

La version en ligne est également disponible sur notre site web www.hygea.be. Un module qui vous permet, sur base de votre code postal et du nom de votre rue, de voir les dates de passage des différentes collectes.

Et si, malgré tout, vous avez encore l'une ou l'autre question, n'hésitez pas à nous contacter :

hygea@hygea.be ou 065/87.90.90.

Bonne année 2015 !



RECYCLE !

Téléchargez **gratuitement** Recycle ! l'application pour smartphones et tablettes qui vous donne les dates de passage des différentes collectes en porte-à-porte, les informations utiles sur les Ecoparcs ou encore l'endroit le plus proche où vous pouvez déposer vos piles usagées.

MÉTIER D'HYGEA

Les collecteurs travaillent pour vous

Avec les préposés des Ecoparcs, les collecteurs sont les premiers maillons de la chaîne qui relie Hygea et les citoyens. Frédéric Thys, Responsable Département collectes, nous explique : " Nous sommes en contact direct avec la population. Les échanges sont nombreux, qu'il s'agisse de rappeler des consignes de tri ou de signaler la non-conformité d'un sac. Brigadiers et superviseurs vont sur le terrain, à la rencontre des habitants pour assurer un dialogue permanent ".



Priorité à la sécurité

Les camions de ramassage sont bien visibles, avec des gyrophares équipés de lampes LED et le personnel est habillé de vêtements fluo avec des bandes réfléchissantes. Mais à l'aube de cette période hivernale, la plus difficile pour les collecteurs, il est important de rappeler quelques règles essentielles en matière de sécurité :

- ne tentez aucun dépassement risqué ;
- ne coupez pas les lignes blanches ;
- ne dépassez pas par la droite ;
- respectez les distances de sécurité ;
- soyez très attentifs aux mouvements du personnel autour du camion ;
- ne dépassez pas plusieurs véhicules à la fois.

Un seul mot d'ordre si vous suivez un camion-poubelle : soyez patients ! Ces hommes travaillent pour vous. Ne mettez pas leur vie en danger.

ECOPARCS : CARTE D'ACCÈS ET QUOTAS

A partir du **1^{er} janvier 2015**, l'accès aux Ecoparcs d'Hygea se fera uniquement sur présentation de votre carte d'accès et de votre carte d'identité. Ceci permettra de disposer d'informations précises sur les quantités collectées, mais également de mieux contrôler l'accès aux Ecoparcs et ainsi permettre un apport uniquement pour les déchets produits par les ménages et non par les professionnels.

Une période de tolérance sera d'application jusqu'au samedi 28 février 2015 afin de permettre à tous les ménages de se mettre en ordre pour l'obtention de la carte d'accès.

De nombreuses séances de distribution ont déjà été organisées au sein de la majorité des communes. Pour les autres, ces séances auront lieu d'ici février 2015. Mais pas de panique, si vous n'avez pas de carte d'accès, contactez Hygea pour la recevoir gratuitement.

Seules **3 matières** acceptées dans les Ecoparcs sont soumises à des **quotas annuels** calculés sur base de l'activité normale d'un ménage et des moyennes wallonnes :

- **les déchets encombrants incinérables** (matelas, sommiers, moquettes, grands objets en plastique

tels que meubles de jardin, etc.) et **non incinérables** (béton cellulaire, laine de verre ou de roche, torchis, plâtre, etc.) : quota annuel par ménage fixé à **5 m³** ;

- **les déchets verts** (tontes de pelouse, élagage de haies et d'arbustes, fleurs fanées et feuilles mortes) : quota annuel par ménage fixé à **12 m³** ;
- **les inertes** (gravats, briquillons, tuiles, carrelages, béton, terre cuite, faïence, etc.) : quota annuel par ménage fixé à **5 m³**.

Si les quotas annuels s'avèrent insuffisants, chaque ménage a la possibilité de procéder à l'achat de points supplémentaires. La valeur d'un point est de 5 € et la conversion est la suivante :

- déchets verts : 1 m³ = 1 point ;
- déchets encombrants : 1 m³ = 3 points ;
- inertes : 1 m³ = 3 points.

Ces quotas supplémentaires sont achetés par tranche de 5 points minimum et restent valables une fois l'année terminée.

Plus d'informations sur la carte d'accès ? Surfez sur www.hygea.be pour consulter une foire aux questions (FAQ) ou contactez Hygea au 065/41.27.53 ou par email à acces.ecoparcs@hygea.be.



Merci pour votre générosité

Grâce à vous, à votre générosité, mais aussi à votre « bon sens », la collecte des jouets organisée en octobre dernier au sein de l'ensemble des Ecoparcs d'Hygea et plus largement de Wallonie a permis de récolter plus de **50.000 jouets** dont plus de 2.700 au sein de la zone Hygea. Ces derniers ont été ensuite distribués à de nombreuses associations sociales locales (Croix-Rouge, CPAS, Restos du Coeur, etc.) afin de leur donner une deuxième vie et d'en faire bénéficier des enfants défavorisés.

Participez aux 3 grandes collectes solidaires en 2015 !

Organisées dans les Ecoparcs de Wallonie, elles permettront de prolonger la durée de vie d'un objet en le donnant et in fine en lui donnant une deuxième vie.

Bloquez déjà ces 3 dates :

- **25 avril** : collecte de vélos ;
- **20 juin** : collecte de livres ;
- **17 octobre** : collecte de jouets.

Merci pour votre solidarité !



LES D.E.E.E.

Derrière ces quatre lettres se cachent les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques. De façon générale, vous pouvez déposer dans les Ecoparcs tous les appareils qui portent le logo RECUPEL.

CE QUI EST AUTORISÉ

- **Les gros électroménagers** (lave-vaisselle, lave-linge, séchoirs, cuisinières, ...)
- **Appareils de refroidissement** (frigos, congélateurs, climatiseurs et humidificateurs) ;
- **Appareils audio, de vision et d'enregistrement** (télévisions, enregistreurs, caméras, lecteurs DVD, radios, ordinateurs, calculatrices, téléphones, GSM et magnétoscopes) ;
- **Petits électroménagers** (sèche-cheveux, rasoirs, mixeurs, fers à repasser, grille-pain, friteuses vides, aspirateurs, micro-ondes et photocopieuses) ;
- **Matériels électriques de jardin ou outillages** (tondeuses, taille-haies, foreuses, ...)

- **Tubes néon d'éclairage** (sans leur emballage en carton), ampoules économiques, ampoules à incandescence, lampadaires et lustres ;
- **Détecteurs de fumée** ;
- **Lampes de poche** fonctionnant avec des piles.

CE QUI EST INTERDIT

- **Carcasses d'objets en plastique** vides de système électrique ou électronique > à jeter dans vos ordures ménagères ou encombrants incinérables selon la taille ;
- **Carcasses d'objets métalliques** vides de système électrique ou électronique > à jeter dans les métaux.

Le **GUIDE DU TRI** des Ecoparcs est disponible sur notre site www.hygea.be, dans la rubrique "Brochures et publications téléchargeables" ou sur simple demande auprès de votre préposé de l'Ecoparc.





MA GRAND-MÈRE DISAIT...

Ma grand-mère a toujours aimé la période des fêtes. C'était l'occasion de nous recevoir et de partager de bons moments, sans pour autant produire trop de déchets... Et si on faisait comme elle cette année ?

L'art de la table

Soyons clairs, le jetable, c'est moche. Nappe ou serviettes en papier, flûtes ou assiettes en plastique, avouez-le, n'ont aucun charme. Or, une fête réussie commence par une table bien dressée, avec du tissu et de la vraie vaisselle. Une belle assiette met le plat que vous avez mijoté en valeur !

Décoration au naturel

Les fêtes de fin d'année, c'est aussi le moment de décorer son intérieur. Question déco, ma grand-mère optait toujours pour le naturel : morceaux de bois, branches, cadres anciens, objets recyclés, ... tout était bon pour faire une déco d'exception à partir de trois fois rien. C'est d'autant plus facile que l'on retrouve des tas d'idées sur Internet. Chose que ma grand-mère n'avait pas...

Des cadeaux qui font plaisir

Rayon cadeaux, là aussi on peut opter pour du "sans déchets". Pensez aux cadeaux dématérialisés, comme une place de cinéma, un abonnement au théâtre, une séance de thalasso, un resto, un bon d'achat pour de la musique en ligne, ... Ce sont des cadeaux 100% utiles et garantis 0% déchets.

Le repas du lendemain

Ma grand-mère disait toujours que pour bien préparer un repas, il fallait calculer les quantités en fonction du nombre de convives. Et si vous avez "vu trop grand", pensez à conserver le surplus de nourriture dans le frigo. N'oubliez pas de cuisiner vos restes pour préparer un autre repas. Pensez à la pizza spéciale "restes de la veille" : vite faite et pas chère !

Merci Mamy !



ÉCAUSSINNES A FAIT LE GRAND SAUT

Depuis ce mois d'octobre, Hygea a lancé la première collecte en porte-à-porte des déchets ménagers à l'aide des conteneurs à puce sur Ecaussinnes.



Concrètement, chaque ménage de la commune d'Ecaussinnes dispose dorénavant de 2 conteneurs : un gris pour les déchets résiduels (pots et barquettes en plastique, langes, etc.) et un vert pour les déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, marcs de café, mouchoirs et serviettes en papier, etc.).

Cette collecte sélective présente de nombreux avantages :

- les déchets organiques sont recyclables et représentent 50% du poids de votre poubelle ! Les collecter séparément est non seulement une excellente solution pour la préservation de l'environnement, mais cela vous permet de réduire votre production de déchets résiduels ;
- le contrôle des levées et la pesée des conteneurs permettent de ne payer que le poids des déchets que l'on produit. Ce système plus juste encourage ceux qui font des efforts pour réduire leur quantité de déchets ;
- les conteneurs améliorent la qualité de la propreté publique, puisqu'ils résistent au vandalisme nocturne de certains animaux ;
- enfin, ce nouveau système permet également d'améliorer sensiblement les conditions de travail du personnel de collecte.

Plus d'infos sur les conteneurs à puce et le tri des déchets organiques sur www.hygea.be.

TRIEZ PARTOUT COMME À LA MAISON



Réduire sa production de déchets est un objectif qui doit rester prioritaire. Mais malgré tous nos efforts, nous produisons toutes et tous une quantité non négligeable de déchets. Les trier est alors indispensable. Cela permet d'en rediriger une grande partie vers les bonnes filières de traitement pour qu'ils soient recyclés. Certains peuvent avoir une nouvelle vie et d'autres sont utilisés pour la fabrication de nouveaux produits.

Cette démarche est non seulement bénéfique pour notre environnement, mais également pour notre portefeuille. Si trier est devenu un geste habituel à la maison, il est également important de le reproduire où que l'on soit : au bureau, à l'école, durant ses loisirs, ...

Quelle que soit la matière, il est simple de mettre en place un système de collectes sélectives, que ce soit pour les papiers-cartons, les PMC ou encore les déchets organiques. Dans les halls omnisports ou les festivals, pour ne prendre que ces deux exemples, des conteneurs distincts vous permettent de trier vos déchets. Alors, si les outils sont à votre disposition, à vous d'adopter le bon réflexe, où que vous soyez.

C'est ce que nous rappelle la dernière campagne télé de Fost Plus. Un spot dans lequel le comédien reste le même tout le long du spot, mais où ses vêtements et les décors changent. Un spot qui promeut le tri comme étant la nouvelle norme, à la maison comme partout ailleurs.

Plus d'infos sur le tri et le recyclage des déchets d'emballage sur www.fostplus.be.

LES PMC PRENNENT LA ROUTE



En 2015, le camion itinérant de Fost Plus et d'Hygea sillonnera les routes de la Région de Mons-Borinage-Centre pour venir à votre rencontre. Un nouveau véhicule, tout neuf, et un nouveau roadshow pour vous permettre de tester vos connaissances sur le tri des PMC. C'est sur un mode ludique, grâce au jeu disponible sur www.trionsjuste.be, que vous ajusterez vos connaissances en la matière.

PMC ou déchet résiduel ? Ce sera à vous de faire les bons choix. Mais pas de panique, en cas d'erreur, un animateur sera là pour vous corriger et vous expliquer ce qu'il faut faire.

Surfez sur www.hygea.be pour connaître les dates et les lieux de passage dans votre commune.

A bientôt !

CONCOURS

Gagnez 5 x 2 pass pour un événement Mons 2015 !



Pour cela, il vous suffit de répondre correctement à ces deux questions et de nous renvoyer le formulaire dûment rempli avant le 31 mai 2015 à l'adresse suivante :

RéFLEX - Concours - Hygea - Rue de Nimy, 53 à 7000 Mons.

Plus simple ! Répondez par mail à concours@hygea.be.

Le règlement du concours est disponible sur simple demande au sein des Ecoparcours d'Hygea ou sur www.hygea.be

© CONCOURS DU RéFLEX N°19 : Félicitations à Mme CHANTRY Colette de Mons, Mr PIETQUIN Didier de Mons, Mme DRUART Françoise de Mons, Mr VOOGD Christian d'Havrè et Mme NICODEME Vinciane de Saint-Symphorien, qui ont remporté chacun 4 entrées pour le PASS.

Parmi ces trois propositions, laquelle est une idée de cadeau dématérialisé ? Entourez la bonne réponse.

- A. Un diffuseur de parfum électrique – B. Une tirelire en forme de grenouille
- C. Une place de concert

Nom / Prénom :

Rue :

Localité :

Tél. :

Question subsidiaire :

Combien de personnes participeront à ce concours ?



Abonnez-vous gratuitement à RéFLEX !

Rendez-vous sur le site www.hygea.be pour compléter le formulaire en ligne.

Vous recevrez ainsi chaque numéro par mail sous format PDF.

Si vous souhaitez le recevoir par courrier postal, complétez le formulaire ci-après et renvoyez-le à : Hygea – Magazine RéFLEX – Rue de Nimy, 53 à 7000 Mons.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse email :

ANIMATIONS SCOLAIRES GRATUITES

Hygea, en partenariat avec Fost Plus, propose des animations scolaires sur le tri des déchets d'emballage, tant pour les enfants du primaire que du secondaire.

Module d'Initiation au Recyclage (MIR)

L'animation pédagogique MIR, pour Module d'Initiation au Recyclage, a été conçue pour les enfants de l'enseignement primaire. Interactive et ludique, MIR met l'accent sur la prévention, la réutilisation, le tri et le recyclage des déchets. Son objectif est de susciter la curiosité des enfants sur la problématique des déchets d'emballages ménagers et de les impliquer en tant qu'acteurs.

C'est du propre !

Ce programme d'animations est destiné aux élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années du secondaire général, technique, professionnel et artistique. C'est un programme flexible qui propose 3 ateliers interactifs au choix : un quiz (1h00), un film-débat (2h00) et un jeu de rôle (2h00), qui peuvent être combinés.

Afin de pouvoir bénéficier d'une animation MIR ou "C'est du propre", nous invitons les enseignants à s'inscrire via les modules en ligne suivants : www.animationmir.be et www.cestdupropre.be.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Hygea : 065/41.27.20 ou hygea@hygea.be.

Avec le soutien de la



RéFLEX est imprimé sur un papier respectueux de l'environnement avec des encres végétales. - Ne pas jeter sur la voie publique - Éditeur responsable : Nathalie Brunelle, Hygea - Rue du Champ de Ghislage, 1 à 7021 Havré / J. Goossens Fost Plus asbl Avenue des Olympiades 2-1140 Bruxelles